

L'ESSENTIEL

des missions sociales **2014**



Edito

Chères Donatrices, chers Donateurs,

2014 a été une année importante pour l'UNADEV au cours de laquelle toutes nos équipes se sont mobilisées pour défendre nos valeurs et nos actions.

Elle a été marquée par la publication du rapport de La Cour des Comptes¹, qui a porté sur les années 2008 à 2011. Ce rapport a été assorti d'une déclaration de non-conformité, malgré nos réponses et des actions correctrices immédiates. La Cour des Comptes relève que pour les années 2010 et 2011 les dépenses engagées par l'association ont été majoritairement des frais de recherche de fonds. En 2014, les dépenses pour les actions à destination de la déficience visuelle, appelées missions sociales, ont été supérieures aux frais de recherche de fonds et nous continuons en 2015 à travailler avec ardeur à une amélioration de l'accompagnement, l'insertion et la prévention de la cécité. D'autre part, la Cour a conclu que près du quart de la part des dépenses consacrées aux missions sociales a été réservé aux seuls adhérents personnes physiques. Nous avons pu démontrer à l'administration que les actions de l'UNADEV sont à destination de l'ensemble des personnes déficientes visuelles. Enfin, selon la Cour nous donnions une information au public erronée par le Compte d'emploi des ressources ainsi que par la communication financière. Renforcés dans notre volonté de transparence, vous recevez cet Essentiel qui est issu de la documentation financière de l'association, documentation contrôlée par un cabinet de commissariat aux comptes reconnu internationalement.

Ce rapport a permis de constater qu'il n'y avait aucune malversation, et que nous devons renforcer nos procédures. Ainsi, nous travaillons avec la Préfecture de la Gironde, dans le cadre d'un Comité de Suivi, et nous nous sommes engagés dans de profonds chantiers, afin de permettre à l'UNADEV de renforcer encore davantage son action pour la cause de la déficience visuelle et de sécuriser ses pratiques. Ce travail de longue haleine a été initié en 2014 et se poursuit sur un rythme soutenu en 2015.

D'autre part, l'association a fait l'objet en 2014 d'un contrôle de la part de l'administration fiscale qui a porté sur les

périodes 2011 et 2012 et qui s'est conclu par une absence de rectification. Dès lors, la gestion désintéressée de l'association n'est pas remise en cause.

L'association a mis en œuvre son projet associatif pour la période 2014-2018. Le premier point essentiel concerne la gouvernance, avec la mise en place de comités de suivi et de contrôle par des administrateurs, ainsi que des sessions de formation. Plus globalement, le renforcement des procédures et des contrôles internes a été le fil conducteur de l'année.

Un autre point du projet associatif est consacré au développement de nos missions dans toute la France afin de compléter le maillage du territoire et d'apporter notre aide au plus grand nombre, au plus près des besoins. Nous avons commencé en 2014 un travail pour généraliser un certain nombre de nos services au niveau national et préciser de nouvelles implantations ou de nouvelles formes de présence régionale.

Nous sortons de cette année 2014 avec une volonté redoublée d'aider le plus grand nombre de déficients visuels. 1,7 million de personnes sont touchées par le handicap visuel et compte tenu de l'allongement de la durée de vie et de la prévalence des pathologies cécitantes liées à l'âge², le nombre de personnes déficientes visuelles va encore augmenter. Nous devons être en mesure de répondre à ces nouveaux besoins. Nous pensons aussi aux plus jeunes et initiations de nouveaux projets de prévention et de dépistage.

Nous remercions tous les professionnels, les bénévoles, les bénéficiaires et les adhérents qui portent les valeurs de l'association, tous les organismes publics et les partenaires qui nous accompagnent, ainsi que tous nos donateurs qui nous font confiance et nous permettent de mener à bien nos missions.

C'est ensemble que nous agissons contre le handicap visuel.

René BRETON,

Président, Chevalier de la Légion d'Honneur

Franck LAFON,

Directeur Général



L'association

La mission

L'UNADEV a pour objectif de contribuer à l'amélioration du quotidien des personnes non- ou malvoyantes. Son aide est destinée à toute personne déficiente visuelle pouvant justifier de son handicap.

L'UNADEV agit à 3 niveaux,

- Apporter des aides directes aux personnes déficientes visuelles,
- Informer, sensibiliser et favoriser leur intégration sociale et professionnelle
- Soutenir la recherche médicale et scientifique et prévenir les maladies cécitantes

Les valeurs

L'UNADEV est une association apolitique et non confessionnelle qui agit dans l'intérêt unique des personnes déficientes visuelles. Chaque membre reste totalement libre de sa pensée et de ses engagements. Cela sous-entend des valeurs de respect mutuel et de tolérance envers les différences.

Les grandes orientations

L'UNADEV a engagé son projet associatif pour la période 2014 à 2018. Le plan d'actions concerne la progression des missions sociales, qui ont augmenté de plus d'1.6 million d'euros entre 2013 et 2014 (soit plus de 17 %), le développement de maillages régionaux permettant d'assurer une proximité sociale indispensable aux personnes déficientes visuelles, le renforcement de la gouvernance et la création d'un fonds de dotation à destination des jeunes déficients visuels plus particulièrement. Cette création a été approuvée par notre Assemblée Générale en juin 2014 et devrait être effective courant 2015.

La gouvernance et ses équipes

Le conseil d'administration de l'association est composé de 13 à 16 administrateurs dont 11 sont statutairement des personnes déficientes visuelles. Au 31 décembre 2014, il comprend 15 administrateurs dont 13 personnes déficientes visuelles.

L'effectif salarié était à fin 2014 de 219 salariés, dont 23 salariés en situation de handicap visuel.

Une centaine de bénévoles participent aux missions de l'association sur l'ensemble du territoire

¹ Rapport publié sur le site internet de la Cour des Comptes

² Source : www.social-sante.gouv.fr, 1^{er} juin 2011

Les MISSIONS SOCIALES en 2014 13 967 572 €

L'accompagnement des personnes déficientes visuelles

9 763 596 €

L'UNADEV accompagne les personnes non- et malvoyantes dans leur quotidien pour favoriser leur autonomie, leur accès à la culture, aux loisirs et à la formation et leur apporte des aides directes.

La maison de retraite médicalisée de l'UNADEV est spécialement conçue pour les personnes déficientes visuelles. L'équipe est composée d'un directeur et de 58 salariés, et a accueilli 86 résidents en 2014. Cette mission est financée par des fonds publics. **3 164 646€**

En 2014, l'UNADEV a financé directement la rénovation des chambres à hauteur de 214 691€.

Les centres d'activités installés à Bordeaux, Boulogne-Billancourt, Lyon, Pau, Roubaix et Toulouse ont proposé plus de 136 activités de loisirs, de culture, et de développement personnel pour les personnes déficientes visuelles de leur région. 4500 participants ont bénéficié de ces actions. Le développement de notre présence dans le sud de la France a commencé en 2014 et se concrétisera en 2015. **2 069 565€**

25 chiens guides ont été remis à des personnes non-voyantes ou malvoyantes par les écoles de chiens-guides partenaires. L'UNADEV finance l'élevage, la sélection et l'éducation du chien guide, puis le suivi de l'équipe jusqu'à la retraite du chien. **1 455 719€**

Plus de 52 000 heures d'accompagnement à domicile par les auxiliaires de vie sociale ont été en partie prises en charge par l'UNADEV, à travers son service sur Bordeaux ou les conventions mises en place dans toute la France. **905 020€**

Plus de 1000 bénéficiaires participent aux activités sportives, en loisir ou en compétition. D'autre part, l'UNADEV investit dans la recherche d'adaptation « techniques » pour rendre accessible des sports qui ne le sont pas pour des personnes déficientes visuelles. L'association soutient le développement



du Cécifoot depuis de nombreuses années et mobilise ses ressources pour construire des dispositifs de performances (centres techniques nationaux, centres régionaux d'entraînement, clubs, etc.) **664 187€**

Les formateurs du centre de formation adaptée, eux-mêmes en situation de handicap visuel, ont dispensé plus de 9500 sessions de formation individuelle et assuré près de 250 aides et maintenances sur des matériels adaptés. Sur Bordeaux, l'association propose un « Cyberbraille », référencé Espace Public Numérique (EPN) adapté aux personnes déficientes visuelles. **412 119€**

Le programme d'équipement des médiathèques en matériel adapté pour les personnes non- ou malvoyantes 18 médiathèques ont bénéficié de cette dotation 2014 composée de 13 ordinateurs complets et près de 90 petits et grands appareils (plage braille, synthèse vocale, lecteur de livres parlés numériques, télé agrandisseur, etc.) **195 032€**

Le Conseil d'Administration de l'UNADEV, sur avis du Comité d'attribution et de suivi des aides aux bénéficiaires personnes physiques, attribue des aides financières exceptionnelles (prêts et dons) aux personnes non- et malvoyantes dans le besoin. **29 370€**

En complément, l'accompagnement et les autres services proposés par l'UNADEV apportent aux personnes déficientes visuelles des informations d'ordre social et humain, et contribuent à un mieux-être personnel (colis de Noël, assistance sociale, accompagnement téléphonique, lien social, lecture sonore, magazine, associations partenaires...).

La sensibilisation, l'information et l'intégration

2 670 414 €

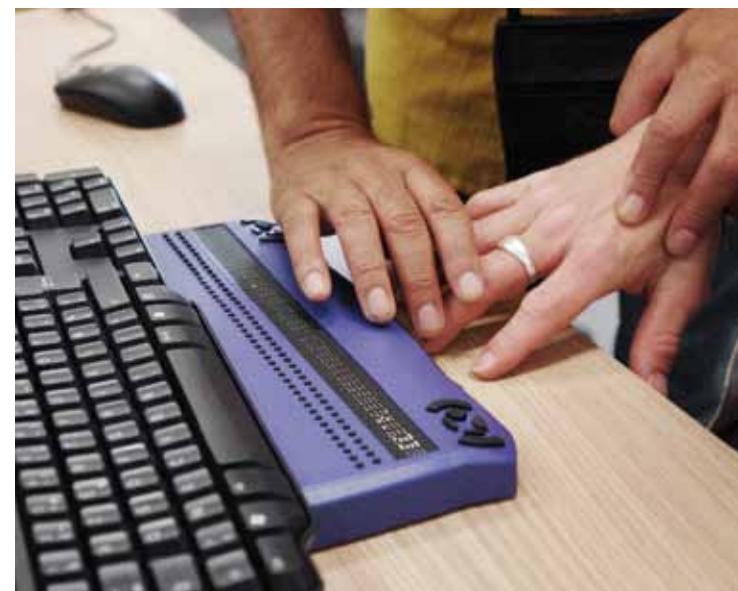
À travers des actions d'information et de sensibilisation, l'UNADEV veut changer les regards pour faciliter l'intégration des personnes handicapées visuelles dans la société. Elle travaille aussi pour créer de l'emploi adapté aux personnes déficientes visuelles.

Les délégués de l'UNADEV informent au quotidien les personnes qu'ils rencontrent. Ils orientent des personnes déficientes visuelles ou des bénévoles vers les services de l'association. Au quotidien, ils luttent contre les préjugés, en sensibilisant le grand public sur le handicap visuel.

1 676 896 €

Les supports de communication et les actions événementielles apportent une visibilité à la cause de la déficience visuelle et permettent de toucher un grand nombre de personnes. Plus de 70 000 visiteurs sur nos sites, près de 200 000 pages vues sur la base documentaire et 200 000 téléspectateurs en moyenne sur chacun des 9 documentaires « À vous de voir » sur France 5. **497 035 €**

L'UNADEV s'engage pour l'intégration professionnelle des personnes déficientes visuelles et apporte son soutien pour la création d'emplois à une entreprise d'insertion PRESTA et une entreprise adaptée Céciphone Contact. Dans cette dernière structure, l'UNADEV encourage le développement de postes de téléopérateur en télétravail à domicile pour des personnes non-voyantes. **461 400 €**



La prévention et la recherche

1 533 562 €

L'UNADEV octroie une subvention globale à l'AVIESAN (Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé) pour une redistribution aux programmes de recherche dans le domaine de la vision sélectionnés par un comité d'experts internationaux. L'AVIESAN est le fruit d'une collaboration entre les grands acteurs de la recherche en France (dont le CEA, le CNRS, l'INSERM, l'Institut Pasteur, l'Institut Curie...). En raison du temps nécessaire à l'appel à projets et à la sélection des programmes de recherche par l'AVIESAN, le versement de cette subvention sera réalisé en 2015. **1 000 000 €**

Le Bus du glaucome a dépisté les facteurs de risque du glaucome, auprès de 3000 personnes dans 11 villes. Outre les dépistages, le bus du glaucome est également un vecteur de sensibilisation et d'information sur les risques liés à la maladie. Lors de chaque étape, la presse quotidienne et régionale relaie largement l'information. Le service santé a organisé également 16 conférences. **493 716 €**

L'UNADEV est devenue en 2014 l'un des premiers partenaires français de la société **Second Sight** et de la première prothèse rétinienne artificielle (Argus 2) implantée en France, prise en charge complètement dans le cadre du « forfait innovation » de l'assurance maladie.

L'UNADEV s'est engagée dans la recherche technologique pour développer la solution « HIBOU » qui propose de l'assistance à domicile et de l'aide à la mobilité aux personnes déficiente visuelle. 1,85 M€ ont été investis dans ce projet depuis 2011. Des difficultés avec notre partenaire ainsi que des bouleversements industriels et technologiques du secteur des télécommunications ont conduit notre Conseil d'Administration à se prononcer en 2015 sur l'arrêt du projet tel qu'il existe à ce jour.

Modèle socio-économique

Nous vous rendons compte

| EMPLOIS <i>En milliers d'euros</i> | Emplois de 2014 |
|---|-----------------|
| 1 . Missions Sociales | 13 968 |
| 2 . Frais de recherche de fonds | 9 704 |
| 3 . Frais de fonctionnement | 2 887 |
| I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT | 26 559 |
| II - Dotations aux provisions | 1 203 |
| III - Engagements à réaliser sur ressources affectées | 46 |
| IV - Excédents de ressources de l'exercice | 2 771 |
| V - TOTAL GÉNÉRAL | 30 579 |

| RESSOURCES <i>En milliers d'euros</i> | Ressources collectées sur 2014 |
|--|--------------------------------|
| 1 . Ressources collectées auprès du public dont dons manuels et produits rattachés dont legs | 25 247 |
| 2 . Autres fonds privés | 9 |
| 3 . Subventions et autres concours publics | 3 307 |
| 4 . Autres produits | 647 |
| I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT | 29 210 |
| II - Reprise de provisions | 11 |
| III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs | 1 359 |
| IV - TOTAL GÉNÉRAL | 30 579 |

L'origine des ressources

En 2014, les ressources de l'UNADEV proviennent à près de 87 % de la collecte de fonds (dons, legs et libéralités), à 11 % de bailleurs institutionnels et à 2 % d'autres fonds privés (remboursements, prestations de services, ...).

Malgré un contexte économique difficile, la collecte de fonds reste le pilier de nos actions. Ainsi grâce à la confiance de 373 507 donateurs en 2014, notre indépendance financière et donc notre liberté d'action sont actuellement bien assurées.

L'UNADEV reçoit des fonds publics à hauteur de 3,3 M€ dans le cadre de deux activités précises agréées et financées par le Conseil Général de la Gironde : la maison de retraite pour déficients visuels de Vayres et le SAVS de Bordeaux (Service d'accompagnement à la vie sociale).

Les missions sociales (13 967 572€)

Accompagnement des personnes déficientes visuelles 9 563 596€ ; sensibilisation, information et intégration 2 670 414€ ; et la prévention et la recherche 1 533 562€ (cf pages 4 et 5).

Les frais de recherche de fonds (9 704 219€)

L'UNADEV collecte des fonds auprès des particuliers par deux canaux principaux : le **courrier et le téléphone**. Les opérations et les campagnes de marketing sont pilotées directement par l'UNADEV, et mises en œuvre par des prestataires reconnus pour leurs compétences et leurs valeurs (éditeur, centre d'appel, routeur).

Le coût de la recherche de nouveaux donateurs pèse pour plus d'un tiers sur nos frais de recherche de fonds, or il nous est nécessaire d'obtenir le soutien de nouveaux donateurs pour développer nos actions envers les personnes atteintes de cécité.

En quelques années, grâce à la fidélité et à la générosité de nos donateurs, nous avons amélioré le rapport entre les dépenses nécessaires pour la collecte et le niveau de collecte réalisé : en 2011, il s'établissait à 1 euro dépensé pour 2,33 euros collectés alors qu'en 2014, il s'établit à 1 euro dépensé, pour 2,61 euros collectés. Notre volonté est de continuer à améliorer ce ratio, grâce à notre politique de prélèvement automatique et de développement des legs.

Les frais de fonctionnement (2 886 844€)

Ils comprennent les coûts des services communs de l'association, à savoir la direction générale, la direction administrative et financière, la direction ressources humaines et les services généraux informatiques et les coûts de fonctionnement interne qui leur sont afférents. S'ajoutent les coûts liés à la gouvernance, à savoir le secrétariat général et la présidence principalement, ainsi que les coûts liés au service communication institutionnelle. Enfin, est intégrée la quote-part des frais généraux relative au siège social de l'association.

Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Le report de ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice 2014 se chiffre à 14 M€. Il s'élève à 18 M€ en fin d'exercice 2014. Cette augmentation s'explique principalement par l'incertitude du premier semestre 2014 qui nous a conduits à la plus grande prudence et donc à un ralentissement de la mise en œuvre de nouveaux projets.

D'autre part, ce montant nous permet d'assurer la sécurité financière de l'association et celle des actions qu'elle entreprend. Soucieux d'assurer la pérennité des actions conduites auprès des personnes déficientes visuelles, le Conseil d'Administration a décidé, par mesure de prudence, de constituer des Réserves qui équivalent à au moins une année et demie de missions sociales et de fonctionnement pour 2015, ce qui permet à l'association de faire face à toutes difficultés conjoncturelles.

Enfin, et surtout, elles contribueront également au financement des nouvelles missions sociales dans les années qui viennent telles que celles prévues dans le projet associatif.

BILAN SIMPLIFIÉ En milliers d'euros

| ACTIF | 2014 | 2013 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisation incorporelles | 211 | 216 |
| Immobilisations corporelles | 9 690 | 8 481 |
| Immobilisations financières | 390 | 914 |
| Actif immobilisé | 10 291 | 9 611 |
| Stocks | 5 | 20 |
| Créances | 819 | 1 430 |
| Disponibilité et VPM | 21 133 | 16 184 |
| Actif circulant | 21 957 | 17 634 |
| Compte de régularisation | 1 309 | 1 636 |
| TOTAL ACTIF | 33 557 | 28 881 |
| PASSIF | 2014 | 2013 |
| Fonds associatifs | 23 342 | 20 572 |
| <i>dont résultat de l'année</i> | <i>2 771</i> | <i>4 177</i> |
| Provisions pour risques et charges | 991 | 320 |
| Fonds dédiés | 46 | 1 359 |
| Dettes | 9 160 | 6 626 |
| Autres passifs | 10 197 | 8 305 |
| Comptes de régularisation | 18 | 4 |
| TOTAL PASSIF | 33 557 | 28 881 |



LES CENTRES D'ACTIVITÉS :

Centre d'activités de Bordeaux

12, rue de Cursol - 33000 Bordeaux
 Tél : 05 56 33 85 85
 bordeaux@unadev.com

Centre d'activités de Toulouse

11, rue Moulin Bayard - 31000 Toulouse
 Tél : 05 62 73 61 21
 toulouse@unadev.com

Centre d'activités de Roubaix

78 bis, bd du Général Leclerc
 Immeuble Paraboles II A
 59100 Roubaix
 Tél : 03 20 45 28 13
 roubaix@unadev.com

Centre d'activités de Pau

4, rue St François d'Assise - 64000 Pau
 Tél : 05 59 12 21 36
 pau@unadev.com

Centre d'activités de Lyon

12, place Jules Guesde - 69007 Lyon
 Tél : 04 37 37 89 47
 lyon@unadev.com

Centre d'activités Ile-de-France

41, av Edouard Vaillant
 92100 Boulogne-Billancourt
 Tél : 01 71 16 11 95
 boulogne@unadev.com

Pour toutes demandes d'information ou pour toutes modifications de coordonnées, n'hésitez pas à contacter le service donateurs au :

05 56 33 85 76

Service donateurs

Directeur de la publication : René BRETON

Rédaction : Service communication

Création et exécution : BVM Communication, Mérignac (33)

Impression : Imprim'33 - Gradignan (33)

Publication : Juillet

Crédits photos : DR - Fotolia

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'année 2014 disponible sur le site internet de l'association www.unadev.com ou bien obtenu sur simple demande écrite : Service des donateurs – UNADEV – 12 rue de Cursol – 33 000 BORDEAUX. Les comptes annuels de l'association UNADEV sont soumis à la certification d'un commissaire aux comptes. Cette obligation résulte des seuils légaux régissant l'intervention d'un commissaire aux comptes pour les associations d'une certaine taille, et collectant un certain volume de dons à l'échelon national donnant lieu à avantage fiscal. Du fait du recours à des campagnes d'appel aux dons à l'échelon national, un Compte Annuel d'Emploi des Ressources (CER) est établi et fait partie intégrante des comptes annuels (tableaux figurants dans l'annexe). Le commissaire aux comptes de l'UNADEV est le cabinet KMPG, son mandat actuel de 6 ans porte sur les exercices 2014 à 2019.



Agissez pour le recyclage des papiers avec l'UNADEV et Ecofolio.